Vieillir dans la ville et les quartiers

Le Vieillissement de la population française constitue une réalité démographique : la proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est passée de 17 % en 1962 à 21 % aujourd'hui et, d'après les projections, elle sera de l'ordre de 28 % en 2020. Mais la population âgée reste une population relativement « invisible ». Elle est encore peu prise en compte par les acteurs de la politique urbaine alors que, pourtant, dans la région Rhône-Alpes, près de six ménages de plus de 65 ans sur dix vivent en milieu urbain.

LES PERSONNES ÂGÉES : UNE POPULATION DIFFICILEMENT REPÉRABLE

La principale difficulté provient de ce que la population âgée constitue un groupe social hétérogène. D'ailleurs, ces dernières années, le groupe des personnes âgées s'est élargi en amont, du fait d'une augmentation continue de l'espérance de vie (82 ans pour les femmes, 74 ans pour les hommes), mais également en aval étant donné que l'âge de cessation d'activité professionnelle n'a cessé de diminuer depuis le milieu des années soixante-dix, indépendamment de l'âge légal de départ à la retraite.

Alors, qui sont les personnes âgées ? Les sociologues diront qu'il est impossible de répondre à cette question, notamment parce que l'âge ne constitue plus une variable explicative pertinente (B. Ennuyer). Alors, sans doute est-il préférable de poser la question suivante : en quoi et comment les besoins de la population âgée peuvent-ils être mieux pris en compte par les acteurs de la politique de la ville ?

Les sociétés modernes ont tendance à exclure les vieux de la vie sociale et économique et, a contrario, à magnifier la jeunesse et son dynamisme. Ainsi, les vieux apparaissent de plus en plus comme une charge et un coût pour la société. Ces représentations sociales ont contribué à modeler la ville qui, par bien des aspects, est davantage un lieu conçu pour la population jeune et active. Il est vrai qu'à la différence des jeunes, les vieux n'ont pas la même visibilité : ils constituent un **groupe hétérogène** dont les modes d'expression ne focalisent pas l'attention des médias et de l'opinion publique. Cette « **invisibilité** » est particulièrement vraie pour les immigrés car, comme l'affirme B. Ouarghi, « *c'est comme si on ne les avait pas vu vieillir !* ».

Mais une telle vision de la vieillesse est réductrice. B. Puijalon nous indique, en privilégiant une approche anthropologique, que le vieux est également porteur d'avenir ; il est nécessaire à l'équilibre et à la continuité du lien social. De son côté, J. Mantavoni insiste sur le fait que les vieilles personnes développent un usage différencié de l'espace public, qui peut ainsi s'avérer porteur d'échanges intergénérationnels pour peu que la société prenne la précaution de ne pas exclure les personnes les moins « performantes » et les moins mobiles.

Ces articles énoncent en réalité la problématique centrale de ce cahier : loin d'être une affaire de spécialistes, le vieillissement de la population doit inciter l'ensemble des décideurs et des acteurs à intégrer la question du rapport des habitants âgés à la ville.

LA DIVERSIFICATION DU DISPOSITIF D'AIDE

La répartition des compétences issue des lois de décentralisation ne doit pas cacher un autre changement important : il s'agit de la diversification des acteurs impliqués dans la mise en place d'actions en direction des personnes âgées. Historiquement, les initiatives menées en faveur des personnes âgées relevaient principalement de deux types d'acteurs : les œuvres privées, auxquelles ont succédé les associations sanitaires et sociales, et les communes. Aujourd'hui, de **nouveaux acteurs** ont fait leur apparition sur la scène gérontologique : les organismes HLM, les entreprises commerciales, les syndicats intercommunaux, les offices de personnes âgées, etc. Le vieillissement de la population, et sans doute aussi sa meilleure solvabilisation, ont incité un certain nombre d'acteurs à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des personnes âgées.

Jusqu'à récemment, les politiques de la vieillesse ne prenaient appui que sur un nombre limité d'équipements et de services : logements-foyers, maisons de retraite, aides-ménagères. Cette palette est maintenant beaucoup plus large pour permettre une réponse plus adaptée aux besoins. Dans cette perspective, se sont notamment développées des structures intermédiaires situées entre le domicile et l'établissement, telles que les domiciles collectifs, les accueils temporaires, les accueils de jour, les accueils familiaux… (J. Jallaguier, F. Alicot). Ces différentes formules constituent des alternatives aux modes d'accueil traditionnel : par leur ancrage sur un territoire de proximité, elles sont insérées dans le milieu de vie des personnes vieillissantes et elles contribuent à accroître le choix de vie des personnes âgées.

L'ANCRAGE DANS LE MILIEU DE VIE

La diversification de l'offre gérontologique met cependant en évidence la nécessité de coordonner et de mettre en réseau les acteurs pour accroître la fluidité d'un dispositif de plus en plus complexe. Mais une telle mise en réseau ne peut ignorer la prégnance des solidarités informelles, qu'elles soient de nature familiale, amicale ou de voisinage. En effet, selon l'enquête INSEE de 1996, environ 80 % des personnes âgées confinées au lit ou au fauteuil, ou aidées pour la toilette ou l'habillage, reçoivent de l'aide de leurs proches (dont environ 50 % de manière exclusive). Dans ces conditions, il est important que les professionnels sachent s'appuyer sur ces solidarités informelles pour constituer des **réseaux de proximité** susceptibles de soutenir efficacement les personnes âgées et de prévenir ainsi leur possible isolement.

Cette mise en réseau au niveau local est porteuse d'un autre changement particulièrement novateur. Alors que les compétences administratives et politiques se situent essentiellement au niveau des communes et des départements, les projets se formalisent à des échelons beaucoup plus variés. Ainsi, il n'est pas rare de voir naître des projets à l'échelon d'un quartier (M.-T. Reynaud, C. Breton), tandis que d'autres sont à l'échelon intercommunal (P. Kressmann). Dans tous les cas, il est important de réfuter le mythe du territoire pertinent : ce dernier ne peut être qu'à géométrie variable dans la mesure où il n'a de sens que s'il s'appuie sur les réseaux de soutien locaux, qu'ils soient formels ou informels. Par ailleurs, c'est à cette seule condition qu'il sera possible d'impliquer réellement les habitants âgés et leurs familles dans les actions les concernant au premier chef.

VERS UN DÉCLOISONNEMENT DES POLITIQUES GÉRONTOLOGIQUES

Face au vieillissement des populations hébergées, les stratégies sont diverses. Mais elles ne peuvent ignorer le fait que la grande majorité des gens âgés souhaitent continuer à vivre à domicile malgré leurs handicaps. C'est pourquoi, comme en témoigne l'évolution des schémas gérontologiques départementaux, les politiques locales de la vieillesse tendent à dépasser le seul domaine des équipements et services pour personnes âgées. Des problématiques nouvelles, comme l'aménagement urbain, les transports publics en ville, le vieillissement des personnes handicapées semblent indiquer une volonté – et une nécessité – de décloisonner le champ gérontologique. Dans le futur, il ne fait pas de doute que les acteurs de la politique de la ville seront de plus en plus amenés à s'impliquer dans des actions visant des personnes âgées. La politique de la vieillesse menée à Villeurbanne au cours de ces dernières décennies est caractéristique de cette évolution, qui contribue à réintégrer la vieillesse dans la cité.

Parmi toutes les problématiques nouvelles mentionnées ci-dessus, nous avons choisi d'en développer une plus particulièrement dans le cadre de ce numéro. Il s'agit de celle concernant le vieillissement des immigrés : faut-il apporter des réponses spécifiques ou, au contraire, privilégier l'accès de cette population à une sorte de « droit gérontologique commun » ? Autrement dit, doit-on considérer les immigrés âgés comme un problème social, comme on l'a fait dans les années soixante avec le groupe des « personnes âgées », ou doit-on d'abord les considérer comme des hommes et des femmes porteurs d'une histoire singulière ?

Alors qu'historiquement les immigrés ont fait l'objet d'une politique de ségrégation, la tendance est aujourd'hui à rechercher l'intégration et la mixité sociale à tout prix, même pour les plus vieux d'entre eux ! Vis-à-vis d'un tel discours « intégrationniste », les auteurs prennent leurs distances en privilégiant une politique de maintien des immigrés âgés dans leur milieu de vie. En particulier, face à l'enjeu de l'inadaptation des foyers pour travailleurs migrants, l'évolution de ces structures dans le sens d'une meilleure intégration dans l'environnement et dans les réseaux d'aide locaux doit être une priorité. Mais une telle évolution passe par une inscription de la problématique dans la ville et dans les politiques urbaines. Sans une mobilisation interpartenariale, ce défi ne saurait être relevé. ■

Dominique ARGOUD